

MARI KIVINIEMI

Secrétaire générale adjointe de l'OCDE, ancien Premier ministre de Finlande

Merci. Mesdames et messieurs, bonjour. Je suis ravie de participer à cette Conférence sur la gouvernance internationale à Doha. Je vous remercie beaucoup de m'avoir invitée. C'est une très bonne occasion pour l'OCDE de vous faire part de son travail dans ce domaine. Aujourd'hui, plus que jamais, la technologie est en train de changer notre travail, nos entreprises et nos sociétés. En ce qui concerne les relations gouvernement-entreprises, elle a des répercussions sur le système fiscal et le changement des valeurs mondiales dans lesquels la conduite responsable des affaires par les entreprises joue un rôle grandissant. Aujourd'hui, j'aimerais présenter le travail de l'OCDE sur les enjeux et les opportunités créés par les transformations technologiques dans deux domaines : tout d'abord, j'exposerai les grandes lignes du travail de l'OCDE sur la lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale, puis je parlerai de la conduite responsable des entreprises.

Permettez-moi de commencer par mon travail sur l'optimisation fiscale. Comme je l'ai évoqué, la technologie a profondément changé nos vies, de la même façon qu'elle a un retentissement majeur sur nos systèmes fiscaux. Les défis à relever en termes de fiscalité dans notre nouveau monde numérisé et mondialisé sont immenses, car la technologie nous permet de transférer des actifs et des capitaux d'un simple clic. La facilité avec laquelle la fraude fiscale a été simplifiée au niveau individuel par l'ouverture de comptes offshore a permis aux multinationales de transférer leurs actifs les plus importants vers des centres financiers offshore ou à fiscalité nulle, où il n'existe aucune création de valeur. Ces sept dernières années, l'OCDE s'est penchée sur la lutte contre ce double problème de l'évasion fiscale et de l'optimisation fiscale, afin que nos systèmes fiscaux puissent répondre à leurs objectifs, en restant équitables et équilibrés. Plus précisément, le projet de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS), auquel participent actuellement sur un pied d'égalité 86 pays et juridictions, a examiné la séparation artificielle entre le lieu où se trouvent les bénéfices, souvent dans des centres à fiscalité faible ou nulle, et celui où s'exercent les activités réelles. À travers ce projet de base, l'OCDE s'est attachée à rétablir la confiance dans le système et à garantir que les bénéfices sont soumis à l'imposition là où les activités économiques ont lieu et où la valeur est créée. La première phase de ce projet s'est terminée en 2015. Elle a établi quatre normes minimales, ainsi que des orientations et des bonnes pratiques qui actualisent les règles fiscales en adéquation avec le XX^e siècle. Mais nous savons que la révolution numérique en est seulement à ses débuts. Nous avons donc convenu de continuer à surveiller les effets du BEPS et les changements en matière de fiscalité de l'économie numérique par le biais de notre groupe de travail sur l'économie numérique au moins jusqu'en 2020. Je tiens vraiment à souligner l'importance de la mise en œuvre de ce travail, qui doit vraiment être appliqué par tous les pays participants. Il faut également surveiller le processus de mise en œuvre pour déterminer si des changements sont nécessaires et s'il fonctionne aussi bien que nous le voulons, en d'autres termes, que les multinationales payent leurs impôts, et qu'elles le fassent au bon endroit.

Si la technologie a peut-être fait surgir de nouvelles difficultés, elle nous a également apporté de nouvelles opportunités dans le domaine fiscal. Les décideurs politiques et les administrations fiscales s'appuient de plus en plus sur elle pour améliorer l'efficacité et l'efficience de leur travail. C'est pourquoi en 2014, l'OCDE a établi une nouvelle norme pour la transparence fiscale, la norme commune de déclaration, qui permet l'échange automatique d'informations relatives aux comptes offshore détenus par les contribuables. Cet échange automatique de renseignements fiscaux implique une transmission systématique et périodique des informations fiscales relatives aux comptes financiers des contribuables. Les autorités sont ainsi en mesure de vérifier si les revenus et les actifs ont bien été déclarés. Dès 2017, les autorités fiscales pourront retracer les fonds qui ont été transférés ou bien sont détenus offshore. À cet effet, l'OCDE s'est également dotée de moyens de transmission avec le développement d'un système commun de transmission. Il s'agira d'un système sécurisé crypté pour assurer les échanges bilatéraux d'informations

fiscales. Par ailleurs, ce nouveau système sera important pour lutter contre l'évasion fiscale, car les nouvelles normes minimales BEPS imposent que les multinationales fournissent un meilleur aperçu de leurs activités mondiales à travers des déclarations pays par pays à l'administration fiscale. Ces informations seront partagées entre les administrations fiscales, ce qui les met sur un plus grand pied d'égalité avec des pays exerçant leurs activités à l'international.

Le deuxième volet, qui est bien antérieur aux outils concrets de lutte contre l'optimisation fiscale, porte sur la conduite responsable des entreprises. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ont fêté leur 40^e anniversaire, avec une dernière révision en 2011. C'est le principal instrument pour la conduite responsable des entreprises. L'économie mondiale actuelle se caractérise par une chaîne de valeurs encore plus complexe, qui couvre souvent des dizaines de pays, et manque largement de cadres de gouvernance suffisamment clairs qui résultent d'une appropriation directe. Les changements opérés dans la façon dont les entreprises multinationales organisent leurs activités impliquent également que la propriété des différents éléments des chaînes de valeur mondiales soit dissociée. La promotion d'une conduite responsable des entreprises devient une véritable gageure dans ce contexte. La reconnaissance du fait que la responsabilité de l'entreprise en matière de répercussions s'étende au-delà de ses murs et de ses chaînes d'approvisionnement a été un progrès crucial. À cet effet, le champ d'application des lignes directrices de l'OCDE comprend l'éthique de l'entreprise, la concurrence, l'environnement, les droits de l'homme, etc., ainsi que d'autres pays, les 35 nations membres de l'OCDE plus 11 autres, représentant 81 % du stock global d'investissement étranger en 2014, dont près de quatre cinquièmes des flux sortants et deux tiers des flux entrants d'IDE. Naturellement, le but est l'adhésion de tous ces pays à cet outil. La mise en œuvre de cette conduite responsable des entreprises et les principes directeurs participent également de façon importante à la réussite. C'est pourquoi nous avons par ailleurs élaboré la mise en œuvre des lignes directrices pour des secteurs spécifiques, ce qui aide les entreprises à suivre les règles, leur permettant ainsi de remplir tous les critères. Les points de contact nationaux sont l'un des autres outils de mise en œuvre, et sont des institutions publiques qui doivent être mises en place par les pays adhérant aux principes directeurs afin d'assurer le fonctionnement du système. Ces points de contact nationaux garantissent que les entreprises seront tenues responsables de leurs pratiques. Ils ont permis d'établir 360 cas de manquements présumés de la part d'entreprises dans plus de 100 pays, couvrant des secteurs variés, ce qui est un bon signe du fonctionnement de cette mise en œuvre.

Mesdames et messieurs, la technologie appliquée aux domaines de la fiscalité et de la conduite responsable des entreprises nous pose de nouveaux défis. À l'OCDE, nous continuerons à apporter notre aide aux États pour l'amélioration des cadres de gouvernance, permettant ainsi une conduite responsable des entreprises, et permettant de lutter collectivement contre l'évasion fiscale et l'optimisation fiscale. En renforçant ainsi les liens entre entreprises et États, nous pourrions créer des politiques meilleures pour une vie meilleure.

Je vous remercie.